COMMUNIQUE DE PRESSE

Remarque préalable

Les données chiffrées publiées dans le rapport statistique trimestriel sur le secteur des OPC portent sur les actifs nets distribués en Belgique, à l'exclusion des fonds de fonds (qui sont des OPC investissant pour l'essentiel dans d'autres OPC). Pour éviter de les comptabiliser deux fois, seuls les fonds sous-jacents dans lesquels les fonds de fonds investissent sont repris dans le tableau ci-joint donnant une vue d'ensemble des actifs nets.

Diminution des actifs

Au cours du second trimestre de 2006, l'actif net total des OPC belges et étrangers offerts publiquement sur le marché belge a diminué de 6,44 milliards €, soit 3,74% par rapport au 31 mars 2006. Il s'élevait à 165,40 milliards € (fonds de fonds exclus) au 30 juin 2006. Ce recul s'explique principalement par la baisse des cours des titres dans les portefeuilles d'OPC. Cet effet de marché négatif est corrigé par le redressement des cours de bourse pendant les mois d'été écoulés.

En incluant les fonds de fonds, l'actif net total du marché belge des OPC s'élevait à 186,95 milliards € au 30 juin 2006.

OPC investissant, en tout ou en partie, en valeurs à revenu variable

L'actif net de ce groupe d'OPC a diminué de 5,31 milliards € (- 4,4%) et représente ainsi 69,6% du marché total au 30 juin 2006, contre 70,1% le trimestre précédent.
L'évolution de l'actif net des différentes catégories de placement se présente comme suit:

- OPC d'actions : - 7,2%,
- OPC avec protection de capital : - 0,9%,
- OPC mixtes : - 5,2%,
- Fonds d'épargne-pension : - 3,9%,
- OPC immobiliers : - 8,4%,
- Pricaf : - 2,9%.

Certains fonds d'épargne-pension "défensifs" avec une date de création récente et investissant principalement en valeurs à revenu fixe, s'adressent plutôt à un public d'investisseurs avec un horizon d'investissement à plus court terme. Ces fonds sont moins influencés par la volatilité des marchés boursiers.

OPC investissant principalement en valeurs à revenu fixe

L'actif net de ces OPC a reculé de 1,13 milliard € (- 2,2%) au cours du deuxième trimestre. Leur part de marché s'élevait à 30,4% fin juin 2006, contre 29,9% trois mois auparavant.
L'évolution se présente comme suit:

- OPC obligataires : - 3,8%,
- OPC à moyen terme : - 0,3%,
- OPC monétaires : + 10,3%.

OPC en investissement socialement responsable et durable (ISRD)

Au 30 juin 2006, la catégorie des OPC ISRD durables comprenait 38 compartiments. L'actif net commercialisé en Belgique s'élevait à 4,05 milliards € fin juin 2006, contre 4,09 milliards € fin mars 2006 (- 1,1%), représentant ainsi 2,4% du marché global des OPC en Belgique.

La catégorie des OPC ISRD thématiques comprend 2 compartiments et l'actif net distribué en Belgique représente 0,12 milliard € (0,07% du marché global des OPC en Belgique), soit quasiment un statu quo par rapport à il y a 3 mois.

La liste complète des OPC ISRD ainsi que la définition et la méthodologie utilisées par BEAMA sont publiées sur le site internet www.beama.be.

Augmentation du nombre d'OPC et/ou de compartiments

Au cours du deuxième trimestre 2006, 120 nouveaux (compartiments d') OPC ont été lancés sur le marché (70 de droit belge, 50 de droit étranger). 60 (compartiments d') OPC (27 de droit belge, 33 de droit étranger) ne sont plus commercialisés sur le marché belge.

Ces nouveaux (compartiments d') OPC représentaient 2,31 milliards € au 30 juin 2006, et parmi ceux-ci 61 (compartiments d') OPC avec protection de capital totalisant 1,52 milliard € (65,8%).

OPC belges

Au 30 juin 2006, les OPC de droit belge commercialisés en Belgique représentaient un actif net de 100 milliards € (fonds de fonds non inclus). Leur part représentait ainsi 60,5% du marché global des OPC en Belgique. Ce pourcentage est quasiment identique à celui enregistré au 31 mars 2006.

Josette Leenders
Secrétaire général
BEAMA

Hugo Lasat
Président
BEAMA

14 septembre 2006

Coordination contacts de presse:
Febelfin
Marina De Moerlooze
Tel 02 507 69 99
Fax 02 507 68 68
GSM 0495 59 69 99
marina.demoerlooze@febelfin.be